ANC
Arcueil notre cité
Avril 2022 | n°323

Arcueil ville nature

|6|

|9| NON AUX FERMETURES DE CLASSES AU COLLÈGE ! |13| DOSSIER : ARCUEIL AU SERVICE DE SA JEUNESSE

Carnet de route du maire | 3
Vues/In situ | 4
Nature en ville
Arcueil, territoire engagé pour la nature | 6
Plantation de vergers partagés | 7
Participation citoyenne
Parc Erik Satie, restitution de la concertation | 8
Actualités
Non aux fermetures de classes au collège ! | 9
La nouvelle vocation de la Maison du projet | 10
Focus
Ligue des droits de l'Homme : Discriminations : halte-là ! | 11
Portrait
Catherine Richard, nouvelle directrice de la Maison des solidarités | 12
Dossier
Arcueil au service de sa jeunesse | 13
Aménagement
PLU/PLUI : Cadrer le développement de la ville | 17
Secteur des 4 chemins, une étude urbaine pour valoriser le quartier | 18
Hommage
Décès d'Antonio Segui | 19
Culture
Camilla Adani : « Qui proquo » | 20
Agenda | 21
Jeux | 22
Infos pratiques, état civil, vos élu-e-s | 23
Tribunes | 24

ANC/Arcueil **notre cité**

Mensuel d'informations locales et municipales
Rédaction :
10 avenue Paul Doumer
94114 Arcueil cedex
Tél. : 01 46 15 09 56
Télécopie : 01 46 15 09 51
Courriel :
communication@mairie-arcueil.fr
Directeur de la publication :
Christian Métairie, maire d'Arcueil
Directeur de la communication :
François-Xavier Debernardi
Rédacteur en chef :
Victor Saliceti

Ont collaboré à ce numéro :
Sabine de Jacquelot, Sandra Deruère, Agathe Grèlety et Kevin Gouttegata
Graphisme/mise en page :
Gilles Vérant
Photographies :
La rédaction
Une : Agathe Grèlety
Secrétariat : Murielle Lemerle
Régie publicitaire :
Micro5 - 06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr
Impression : Imprimerie de Compiègne (Groupe des Imprimeries Morault)
Distribution :
Proximes communication

BIODIVERSITÉ | 6 |

Arcueil, territoire de nature

L'action de la municipalité en faveur de l'environnement a été récompensée par l'obtention du label « Territoire engagé pour la nature » délivré par l'Office français de la biodiversité.

SOLIDARITÉ | 10 |

La nouvelle vocation de la Maison du projet

Après avoir été un lieu destiné à s'informer sur l'Opération de renouvellement urbain visant à réhabiliter la Zac du Chaperon-Vert, la Maison du projet accueille désormais plusieurs associations, à vocation solidaire.

DISCRIMINATIONS | 11 |

Ligue des droits de l'Homme

Depuis le 12 février 2021, le Défenseur des droits, autorité administrative indépendante, a mis en place un service de signalement et d'accompagnement dédié aux victimes de discrimination

DOSSIER | 13 |

Arcueil au service de sa jeunesse

Pour aider les nouvelles générations à grandir, apprendre, s'épanouir et trouver sa vocation, les structures jeunesses de la Ville accompagnent et soutiennent celles et ceux qui seront les acteur·rice·s de l'Arcueil de demain.

DISPARITION | 19 |

Antonio Segui va manquer à Arcueil

Antonio Seguí, figure majeure de la scène artistique latino-américaine, est décédé samedi 26 février à Buenos Aires à l'âge de 88 ans.

01/03 Avec Antoine Pelhuche, adjoint délégué à la gestion urbaine de proximité et Maryvonne Rocheteau, adjointe au commerce, j'organise un point sur les terrasses éphémères installées devant les cafés-restaurants de la ville pendant la période de Covid. Nous proposons aux commerçant·e·s qui le souhaitent de pérenniser ces aménagements, à condition que cela ne provoque pas de gêne sur le domaine public.

07/03 Avec Christophe Seguin, adjoint délégué aux initiatives citoyennes et à la vie associative, nous recevons Matthias Ott, nouveau préfet pour l'égalité des chances dans le Val-de-Marne. Nous lui présentons la Ville et les dispositifs que nous mettons en œuvre pour les quartiers prioritaires. Nous nous rendons à la Maison du Projet dans le quartier du Chaperon-Vert pour visiter ce nouvel équipement. Le Préfet apprécie le travail qui lui est présenté, c'est l'occasion de rappeler le besoin que l'État soutienne plus et mieux nos différentes initiatives.

08/03 La Journée internationale des droits des femmes et le mois de l'égalité sont l'occasion pour la Ville de rappeler sa détermination à lutter contre toutes les formes de discriminations. De nombreuses initiatives autour de la précarité menstruelle sont organisées tout au long du mois. Pour ma part, je me rends au centre commercial la Vache Noire pour participer à une collecte de protections périodiques de première nécessité. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisé·e·s à cette occasion.

10/03 Avec de nombreux·ses élu·e·s, enseignant·e·s et parent·e·s d'élèves, nous nous mobilisons contre la fermeture de trois classes envisagées au collège Dulcie September. Il est vraiment impératif que l'Éducation Nationale fournisse les moyens financiers et humains pour lui permettre d'accomplir ses missions dans de bonnes conditions.

12/03 Je me réjouis de l'inauguration de trois nouveaux vergers urbains. C'est un très beau projet qui s'inscrit dans le cadre de la démarche Arcueil Ville Comestible avec le soutien de la Métropole du Grand Paris. Bientôt, ces arbres donneront de l'ombre, des espaces de détente et surtout, des fruits, pour le plus grand plaisir des Arcueillais·es.

L'après-midi, comme chaque année, se tient le forum d'inscription des séjours vacances proposés par la Ville. C'est une belle satisfaction de permettre à de nombreux enfants et jeunes de partir et de partager de beaux moments de joie et de découverte.

« J'apporte tout mon soutien et ma solidarité au peuple ukrainien qui subit un véritable martyr »

Christian Métairie,
maire d'Arcueil

14/03 Je me rends sur le chantier de la Bièvre pour assister au retour de l'eau à l'air libre. C'est une grande émotion pour moi et pour toutes les équipes qui ont travaillé sur ce projet depuis des années. Le retour de cette belle rivière historique va jouer un rôle essentiel pour le développement de la biodiversité et la préservation des espaces naturels. Il offre un superbe cadre de vie aux habitant·e·s.

15/03 Je participe, dans le cadre de mon mandat à l'Association des maires de France (AMF), à l'audition de l'ensemble des candidat·e·s à l'élection présidentielle venu·e·s présenter aux élus locaux leur programme. Deux d'entre eux, E. Zemmour et E. Macron n'ont pas souhaité participer. Les débats se sont révélés passionnants. À titre personnel, j'ai évidemment été séduit par les propositions de Yannick Jadot mais ce n'est une surprise pour personne.

Ce jour, des habitant·e·s m'ont interrogé sur les tribunes des groupes de la majorité dans ce journal, ayant l'impression que le groupe Arcueil en commun est passé dans l'opposition. Je les rassure, tous les groupes de la majorité restent dans la majorité, même si on peut avoir l'impression que certains préfèrent cultiver leur différence. C'est après tout normal que des avancées et des innovations sociales, écologistes et démocratiques, provoquent des inquiétudes et de la frilosité.

17/03 Avec Christophe Seguin, nous rencontrons Christiane Ransay, Présidente de la Maison du Projet, pour découvrir l'initiative des paniers solidaires mise en place avec l'ANDES (Association nationale de développement des épiceries solidaires). Le principe est simple : permettre aux personnes qui en ont le plus besoin d'obtenir des paniers de légumes frais à prix réduit grâce à des dons et à la récupération d'invendus du Marché de Rungis. Ce dispositif réservé à un public bien spécifique rencontre un beau succès.

19/03 Nous célébrons le 60e anniversaire du cessez le feu en Algérie. C'est toujours important de se souvenir et d'avoir une pensée pour toutes les victimes de ce conflit. Notre devoir est de dire et faire toute la vérité sur ces événements pour développer avec le peuple algérien, des relations harmonieuses et apaisées.

Je ne peux évidemment pas m'empêcher de faire un rapprochement avec ce qui se passe actuellement en Ukraine. J'apporte tout mon soutien et ma solidarité au peuple ukrainien qui subit un véritable martyr. Je suis fier de voir la mobilisation des Arcueillais·es et le succès rencontré par la collecte de dons mise en œuvre avec le mouvement associatif local.

21/03 Le conseil d'administration du CCAS vote son budget 2022 et décide de se lancer dans l'expérimentation du MMG (minimum municipal garanti). C'est une mesure forte de notre programme que nous construisons depuis plusieurs mois avec les professionnel·le·s et les associations. À terme, plus personne ne devrait vivre en dessous du seuil de pauvreté. Nous n'avons pas la prétention d'y arriver seuls, mais c'est en tentant ce type d'expérimentation que nous ferons avancer certains dossiers, comme permettre aux jeunes de 18 à 25 ans de bénéficier du RSA. J'ai entendu les réserves qui étaient formulées à l'égard de ce dispositif et je les comprends, mais devant les difficultés de nos concitoyen·ne·s, cette expérimentation nous permettra d'avancer et de tirer des conclusions en comparant nos résultats à ceux des autres collectivités qui expérimentent des dispositifs de même nature appelés à faire disparaître la précarité.

24/03 Nous nous retrouvons avec Shéhérazade Bouslah, conseillère municipale déléguée aux retraités et aux liens intergénérationnels, à l'occasion du déjeuner dansant des retraité·e·s. Après les annulations et reports dûs à l'épidémie de Covid 19, il y a beaucoup de joie et de chaleur dans ces retrouvailles sur les Bateaux mouche. Nos ancien·ne·s dégagent une belle énergie et c'est réconfortant !

Mardis 8, 15 et 22 mars

Dans le cadre du mois de l'égalité, agent·e·s, bénévoles et élu·e·s se sont mobilisé·e·s lors de trois collectes de protections périodiques qui ont eu lieu dans les supermarchés Cora, Monoprix et Aldi. Merci à celles et ceux ayant contribué à cette initiative. 20 cartons seront redistribués à l'épicerie solidaire, au CMUS, au CCAS et à l'association *Frères de Saint Vincent de Paul* de Beyrouth pour venir en aide aux femmes en situation de précarité menstruelle.

Mardi 15 mars

La Ville d'Arcueil s'associe à l'Association des maires de France (AMF), à la Protection civile et aux associations locales en mettant en place un point de collecte de matériels de première nécessité et de secours pour venir en aide au peuple ukrainien au 2 rue Pierre Brossolette (en face de la médiathèque Louis Pergaud).

Samedi 12 mars

L'exposition « Peindre » de Paul Rebeyrolle s'est clôturée en beauté à la galerie municipale Julio Gonzalez avec le finissage musical de Bernard Lubat où parents, enfants, mélomanes et amoureux·ses de l'art étaient présent·e·s.

Samedi 19 mars

À l'occasion de la commémoration de la journée du 19 mars 1962 qui marque le cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie, un hommage aux victimes civiles et militaires qui sont tombées durant cette guerre a été rendu par le maire Christian Métairie, accompagné de ses élu·e·s et de la députée Albane Gaillot.

Lundi 21 mars

C'est en s'inspirant des portraits de six personnalités arcueillaises que l'artiste ColourYourLife a réalisé une fresque sous le pont du RER B. Les habitant·e·s du quartier Barbusse avaient voté pour ce projet dans le cadre du budget participatif.

24 et 25 mars

Les senior·e·s arcueillais·es étaient invité·e·s au traditionnel banquet des retraités. Ils et elles étaient plus de 400 à se rendre à un déjeuner sur un bateau navigant sur la Seine.

BIODIVERSITÉ

ARCUEIL, TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

L'action de la municipalité en faveur de l'environnement a été récompensée par l'obtention du label «Territoire engagé pour la nature» délivré par Office français de la biodiversité. *«Il certifie une méthode de gestion écologique des espaces verts et récompense les projets et les aménagements menés par la Ville en faveur de la biodiversité : jardins partagés, permis de végétaliser, écopâturage, plantation, et végétalisation des cours d'école par exemple»*, énonce Joachim Gonfroy, chargé de mission Nature en ville.

Aux côtés des essences d'arbres et de plantes, les insectes, les hérissons, les chauve-souris ou les lézards sont autant de petits animaux qui peuplent les espaces verts et les jardins. Cette faune abondante accompagne le travail des jardinier·ère·s, notamment les coccinelles face aux pucerons ou les mésanges qui se nourrissent des chenilles processionnaires. Outre les hôtels à insectes et les ruchers, une cinquantaine de nichoirs sont désormais répartis dans la ville et la réouverture de la Bièvre devrait attirer des espèces qui apprécient l'eau.

Inventorier

Différents inventaires seront réalisés pour évaluer au mieux flore et faune locales. Mieux connaitre son territoire permet de mieux agir pour la biodiversité en interrogeant les futurs aménagements urbains.

Arcueil a récemment mené un projet expérimental avec l'association NOE pour recenser les espèces de papillons de nuit et évaluer l'influence des pollutions lumineuses. *«Les résultats ont été assez surprenants car on a identifié une présence et une diversité d'espèces très importante au regard de la typologie de notre ville»*, se réjouit Joachim Gonfroy. Avec L'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Régionale de la Biodiversité, la ville participe aussi à l'étude «Cimetières vivants» qui observe la biodiversité de 45 cimetières franciliens. De nouveaux inventaires seront réalisés, dont certains de science participative, avec le concours des écolier·ère·s et d'habitant·e·s, concernant les plantes, les arbres, les chauves-souris, les hérissons, les insectes pollinisateurs et les oiseaux.

Enfin, la Ville cartographie son territoire pour mieux guider la politique de plantation, travailler sur des corridors écologiques entre les espaces verts afin de permettre aux espèces animales de circuler.

Les jardinier·ère·s de la biodiversité

Arcueil est un sanctuaire «zéro pesticide» depuis plus de quinze ans déjà et les pratiques continuent d'évoluer. Des moutons et des béliers tondent les talus, les tailles sont plus respectueuses des arbustes et les fauches tardives ont laissé se développer la flore locale dont des orchidées sauvages.

Le travail des agent·e·s du service Parcs et jardins est primordial pour la biodiversité, c'est pourquoi ils·elles suivent régulièrement des formations. *« Ça nous remet au goût du jour en questionnant notre pratique. Les nouvelles connaissances permettent de respecter davantage la nature et de mieux choisir les espèces en fonction de leurs interactions. On plante davantage de vivaces par exemple »*, explique Louis Dersour. Et Valérie Guerry d'ajouter : *« On aime bien apprendre de nouvelles techniques pour ne pas rester sur des idées préconçues qu'on avait. Pour les arbres on est plus dans le bien-être que dans le bucheronnage dorénavant. Et on respecte la terre, le sol, les vers, etc. ». « Cela nous permet de sensibiliser la population en l'informant sur la saisonnalité, notamment pour les tailles. On essaie par ailleurs de ne pas intervenir en période de nidification pour ne pas déranger les oiseaux »* conclut Xavier San Bartolomé.

PLANTATION DE VERGERS PARTAGÉS

Samedi 12 mars a été inauguré un nouveau verger partagé sur les hauteurs du parc du Coteau, comprenant 50 pommiers et poiriers, en présence de François Loscheider, conseiller municipal délégué à la Nature en ville, Hélène Peccolo 1ère adjointe déléguée à la Ville en transition et Antoinette Guhl, vice-présidente de la Métropole du Grand Paris. Il accompagne deux autre vergers : celui du stade Hardenberg avec ses 25 pruniers, mirabelliers et quetschiers et celui de la rue Louis Frébault qui comprend 10 cerisiers.

Portés dans le cadre du projet Nature 2050 et conduit avec la Métropole du Grand Paris, ces vergers constituent une étape supplémentaire dans le projet Arcueil Ville Comestible initié en 2018. *« Ces vergers s'inscrivent pleinement dans la dynamique d'Arcueil Comestible. Les arbres vont être entretenus par la Ville dans le respect des engagements pris en direction du programme Nature 2050 avec une fauche tardive et un suivi de la biodiversité,* précise François Loscheider. *Ils seront, j'espère, le cadre d'une nouvelle dynamique citoyenne associative pour participer, avec les services de la Ville, à leur entretien, valoriser les fruits qui ne seront pas glanés, y accueillir les enfants des écoles à toutes les saisons, au printemps quand ils sont en fleurs, l'été et l'automne pour les récoltes, l'hiver pour leur taille et ainsi initier les petit·e·s Arcueillais·es aux merveilles de la nature. »*

RAPPEL

INTERDICTION DE NOURRIR LES PIGEONS

La prolifération des pigeons peut entrainer des conséquences importantes, tant au plan sanitaire que matériel. La Ville rappelle qu'il est strictement interdit – sous peine d'une amende de 450 euros – de nourrir les pigeons, que ce soit dans les espaces publics ou en privé.

Les pigeons constituent un réservoir de micro-organismes pathogènes. En effet, leurs excréments sont porteurs de germes de différentes maladies, qui peuvent être transmises par inhalation ou contact. Il s'agit à la fois de maladies infectieuses (salmonellose, tuberculose…) et parasitaires (poux, acariens, toxoplasmose).

Ils peuvent aussi causer des dégâts en matière de salissures des façades et des toitures des bâtiments, des véhicules comme des monuments ; provoquer des obstructions des gouttières et des conduits d'aération, envahir des immeubles, des locaux inoccupés ou greniers. Il faut également noter que la prolifération de pigeons occasionne des odeurs nauséabondes et des nuisances sonores importantes.

> Plus de renseignements auprès du Service communal d'hygiène et de santé – SCHS au 01 41 98 61 25

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ERIK SATIE

L'HEURE DE LA RESTITUTION

Les Arcueillais·es sont invité·e·s mercredi 19 avril a une réunion de restitution du diagnostic mené sur le réaménagement du parc Erik Satie. Depuis le mois de janvier, tout Arcueil est en effet appelé à contribuer à la réflexion et guider les choix qui seront faits pour construire le nouveau parc. Au mois de février ont notamment eu lieu des ateliers d'architecture forum et des balades interactives pour que chacun·e exprime son avis, décrive ses pratiques actuelles et/ou souhaitées dans le parc, comment et à quelles occasions ils ou elles le fréquentent, ou non. La Maison des solidarités, la compagnie Mécanique de l'instant et la Confédération nationale du logement partageront les résultats des temps de concertation qu'elles ont animé avec le public. En parallèle, l'agence Signes Paysages, cabinet d'architecture paysagiste, a elle aussi mené sa propre étude dont elle dévoilera la synthèse lors de l'évènement. Enfin, les premiers aménagements du parc, fruits de la réflexion en cours, seront présentés. ▮

> Mercredi 19 avril à 19h
Dans le parc Satie, entrée principale
rue Delaune (sur le terrain plat
en haut du parc)

BALADES DE QUARTIER DE PRINTEMPS

Six nouvelles balades de quartier se tiendront jusqu'au mois de mai. Après celles de l'an passé, voici une nouvelle occasion d'échanger librement avec les services de la Ville et les élu·e·s pour aborder, ensemble, tous les sujets qui vous importent dans le quartier. Les balades de quartier constituent aussi un temps de partage convivial pour découvrir ou redécouvrir votre environnement.

Pour les balades de printemps, le thème et l'itinéraire ont été conçus cette fois-ci intégralement par les collectifs citoyens de quartier et les habitant·e·s, accompagné·e·s des services de la Ville.

Retrouvez la restitution des balades de rentrée 2021 sur le site de la ville (scanner le QR code). Pour toute question, contactez le 01 46 15 27 54 ou écrivez à mission-citoyennete@mairie-arcueil.fr ▮

LES PROCHAINES DATES :

Jules Ferry : samedi 2 avril : 10h - 11h30
Place de la République (Esplanade entre l'église Saint-Denys et l'ancienne mairie Marius Sidobre)
Barbusse : mercredi 6 avril : 18h30 - 20h
Esplanade devant le Point information Jeunesse (côté avenue Paul Doumer)
Joliot Curie : mercredi 20 avril : 18h30 - 20h
Esplanade à côté des fresques Femmes remarquables (côté avenue Lénine)
Laplace : mercredi 11 mai : 18h30 - 20h - Allée Niki de Saint-Phalle (passage reliant l'avenue Laplace à l'avenue Allende)
Kergomard : samedi 14 mai : 10h - 11h30
École maternelle Kergomard (49 av G. Péri)
Jean Macé : samedi 21 mai : 10h - 11h30
Parc Erik Satie (entrée rue A. Delaune)

COLLÈGE

TROIS CLASSES MENACÉES DE FERMETURE

Parents d'élèves, enseignant·e·s et élu·e·s font front commun contre cette mesure.

« *Nos enfants ne sont pas des sardines !* » : autour de ce slogan, de nombreux parents d'élèves et enseignant·e·s du collège Dulcie September, accompagné·e·s d'élu·e·s parmi lesquels Christian Métairie, maire d'Arcueil, et Hélène Peccolo, 1ère adjointe au maire et conseillère départementale de la circonscription, ont manifesté le 10 mars devant l'établissement contre la suppression de trois classes à la rentrée prochaine. Un moyen de faire entendre et comprendre leur mobilisation en vue du rendez-vous qui avait lieu quelques jours après à la Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Depuis 2014, le collège est classé en « catégorie 3 », un classement qui permet de répondre aux besoins des établissements accueillant en majorité des élèves issu·e·s de milieux défavorisés. À la rentrée, cette catégorie 3 disparait dans tout le département. « *Notre collège va être traité comme n'importe quel établissement de Neuilly-sur-Seine !* », dénonce Thomas Gallet, représentant des parents FCPE au conseil d'administration. Conséquence à la prochaine rentrée : trois classes fermées (en 6e, 5e et 3e), deux postes d'enseignant·e·s supprimés, et près de 28-29 élèves par classe, ce qui va à l'encontre de l'égalité des chances. « *On dirait que l'Éducation nationale parie sur une fuite des familles vers le privé* », confie Chantal Le Bozec, mère d'une élève de 4e.

Le 15 mars, les services de l'Éducation nationale ont reçu une délégation composée de professeur·e·s, de représentant·e·s de parents, d'une élue, Hélène Peccolo, et de Mme Savard, principale du collège. « *Les discussions ont été vives avec l'académie,* résume Magali Tomasino, présidente de la FCPE *Nous sommes en désaccord avec les chiffres prévisionnels du nombre d'élèves qui seront accueilli·e·s* ».

L'Éducation nationale attend les inscriptions définitives de juin pour prendre sa décision. En attendant, la mobilisation se poursuit, notamment avec une pétition en ligne, qui compte près de 700 signatures : **www.change.org/Rentree-2022-a-Dulcie** ▮

ARCUEIL FAMILLES

UN ESPACE NUMÉRIQUE DÉDIÉ AUX DÉMARCHES FAMILIALES

La Ville d'Arcueil se dote d'un nouvel espace numérique destiné à faciliter les démarches liées à la vie quotidienne et familiale, en remplacement du Kiosque Famille. Avec Arcueil Familles, la réservation d'activités péri et extrascolaires, le règlement des factures et le signalement d'absence deviennent accessibles en quelques clics. Une application disposant des mêmes fonctionnalités sera également disponible.

Afin d'adapter au mieux cet outil aux attentes des parents d'élèves, une phase de test a été lancée mi-mars au sein du groupe scolaire Olympe de Gouges. Des sessions d'accompagnement ont lieu les lundi et mardi de 17h à 18h à l'école pour les aider à se familiariser à cette nouvelle interface.

En fonction des résultats observés, Arcueil Familles sera déployé dans l'ensemble des écoles à la fin de l'année scolaire ou à partir du mois de septembre. Un mail sera prochainement adressé aux parents pour l'activation de leur compte. ▮

TRANSITION ALIMENTAIRE

DOCUMENTAIRE ET SOIRÉE-DÉBAT « RECETTES POUR UN MONDE MEILLEUR »

Notre assiette est le levier le plus puissant pour lutter contre le réchauffement climatique et garder un monde vivable. Aujourd'hui, notre système alimentaire est le principal responsable des menaces qui pèsent sur la planète. Il existe pourtant des solutions à portée de main. Aux quatre coins du monde, le journaliste d'investigation Benoît Bringer part à la rencontre de femmes et hommes qui inventent un nouveau modèle alimentaire respectueux de l'Homme et de la nature. Ce documentaire porteur d'espoir montre comment chacun·e d'entre nous peut être acteur·rice du changement et révèle les recettes pour une transition alimentaire économiquement viable. ▮

> Cinéma Jean Vilar, vendredi 8 avril à 20h30

LA NOUVELLE VOCATION DE **LA MAISON DU PROJET**

Après avoir été un lieu destiné à s'informer sur l'Opération de renouvellement urbain visant à réhabiliter la Zac du Chaperon-Vert, la Maison du projet accueille désormais plusieurs associations, à vocation solidaire.

Les habitant·e·s du quartier connaissent bien la Maison du projet. Elle a été créée pour accompagner pendant dix ans le réaménagement de la Zac du Chaperon-Vert, à cheval sur les communes d'Arcueil et de Gentilly. Depuis la fin des travaux en 2018, la Ville d'Arcueil souhaitait lui donner une nouvelle fonction, dont la mise en œuvre a été retardée par la pandémie de Covid-19. Mais depuis l'automne 2021, la Maison du projet construit jour après jour sa nouvelle identité. *« Il s'agit désormais d'un lieu destiné à héberger des associations qui proposent un projet à destination des habitants·e·s, associations avec lesquelles est signée une convention précisant les horaires auxquels elles peuvent occuper les lieux, le règlement à respecter etc., il ne s'agit en aucun cas d'un prêt de salle »*, souligne Christiane Ransay, présidente du lieu. Parmi les associations et acteur·rice·s déjà accueilli·e·s, on peut citer Retour à l'essentiel, IFAFE, Sons et images, la compagnie Wendimni, Ricochets sur les pavés, Passage associatif ou encore la Maison des solidarités et la médiathèque municipale qui viennent chaque semaine, de même que la ressourcerie La Mine. Une liste qui ne cesse de s'agrandir, au fil des semaines.

Un lieu solidaire

« Depuis le 3 mars, l'association Andes propose tous les jeudis aux habitant·e·s des deux quartiers prioritaires ayant reçu un courrier du Centre communal d'action social et du bailleur Valdevy, des paniers solidaires contenant des fruits et légumes invendus de Rungis, au prix d'1 euro le kilo, ajoute Houria Konaté, présidente de l'association Retour à l'essentiel. Cette initiative *a tout de suite remporté un très gros succès, avec plus d'une centaine d'inscrit·e·s dès la première semaine ! »* La Maison du projet envisage d'ailleurs de solliciter une association de Gentilly pour organiser des ateliers afin d'apprendre à cuisiner les fruits et les légumes du panier, notamment les moins communs, comme le butternut. *« Nous ne souhaitons pas nous borner à accueillir des associations, nous voulons aussi être un lien entre elles pour qu'elles mettent en commun leurs activités afin de mener des actions plus globales »*, précise Christiane Ransay.

La vocation de la Maison du projet se veut avant tout solidaire. D'ailleurs, l'espace va bientôt être labellisé Espace de vie sociale par la Caisse d'allocations familiales. *« Cela permettra d'obtenir des fonds supplémentaires pour réaliser des actions pour, par, et avec les habitant·e·s »*, confie la présidente. D'ailleurs un comité d'habitant·e·s a été constitué et s'est réuni pour la première fois le 18 mars afin de définir ensemble ce qu'ils voudraient faire. Des portes ouvertes seront organisées prochainement, afin de présenter au public ce lieu de vie solidaire.

> En savoir plus :
Maison du projet,
33 avenue Danielle Mitterrand
Mail : maisonprojetchap@gmail.com

ARCUEIL EXPÉRIMENTE LE MINIMUM MUNICIPAL GARANTI (MMG)

Une étude réalisée en 2021 a révélé que 2240 Arcueillais·es ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté c'est-à-dire moins de 885 €. La volonté de la municipalité est d'apporter un soutien à ces ménages avec pour objectif de les sécuriser socialement en leur redonnant dignité et confiance et de les accompagner dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle. Le MMG est une aide qui permettra également de lutter contre le non-recours pour les Arcueillais·es repéré·e·s sans droits sociaux. Pendant plus d'un an, une étude a été menée par un groupe de travail composé de professionnel·le·s et d'associations, auditionnant des personnes ressources comme la ville de Grande Synthe, précurseuse dans ce domaine, ou encore ATD Quart Monde. Pour affiner la faisabilité du dispositif, la Ville va l'expérimenter pendant 12 mois, auprès de 40 foyers Arcueillais les plus précaires, sélectionnés par les professionnel·le·s ou associations locales sur la base de critères définis. Une évaluation sera menée tout au long de l'expérience pour définir les conditions éventuelles de sa poursuite.

« Ce n'est pas normal que ce soit la Ville qui prenne en charge le Minimum municipal garanti. C'est l'État qui devrait le faire. Nous sommes malheureusement dans un pays où ce revenu est considéré pour la plupart des candidat·e·s à la présidentielle, comme de l'assistanat. Ce qui est faux, sa vocation est avant tout de permettre à celles et ceux qui vivent en grande précarité d'être en sécurité pour pouvoir relever la tête. Dans cette période difficile, il est important que les collectivités expérimentent de nouvelles mesures pour lutter contre la pauvreté. C'est le sens du MMG qui est une aide inconditionnelle sans contrepartie » souligne Anne Rajchman, adjointe au maire en charge du MMG.

> Plus de renseignements auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) au 01 46 15 09 23

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

DISCRIMINATIONS : HALTE-LÀ !

Depuis le 12 février 2021, le Défenseur des droits, autorité administrative indépendante, a mis en place un service de signalement et d'accompagnement dédié aux victimes de discrimination. Afin d'assurer la plus grande continuité possible dans le service rendu aux victimes, le Défenseur des droits s'appuie également sur le tissu associatif pour relayer et amplifier cette campagne. À ce titre, la Ligue des droits de l'Homme du Val-de-Bièvre a répondu présente et se mobilise pour être à l'écoute des victimes et les aider.

Le service de signalement et d'accompagnement des victimes de discriminations du Défenseur des droits dispose d'un numéro de téléphone (le 39 28) ainsi que d'un site antidiscriminations.fr doté d'un tchat et un accès aux sourd·e·s ou malentendant·e·s. Des juristes du Défenseur des droits écoutent et orientent les personnes pour les rétablir dans leurs droits quand elles sont victimes de discriminations, quel qu'en soit le motif* (origine, handicap, genre, etc.) et le domaine (emploi, logement, accès à un service public ou privé, etc.).

Toutefois, l'on constate que la majorité des personnes qui subissent des discriminations n'engagent pas de recours, soit parce qu'elles ont le sentiment que la démarche n'en vaut pas la peine, soit qu'elles estiment ne pas avoir assez de preuves, ou qu'elles ne savent tout simplement par vers qui se tourner. Aussi, des associations locales – dont la Ligue des droits de l'Homme – assurent le relai de l'action du Défenseur des droits en tenant des permanences pour être à l'écoute directe, sur le territoire, des personnes concernées afin d'identifier les discriminations concernées et de les accompagner dans leurs démarches.

Ainsi, sur le secteur du Val-de-Bièvre, la section locale de la Ligue des droits de l'Homme tient une permanence tous les lundis de 19h à 21h, dans son local du 34 rue Jean Jaurès à L'Haÿ-les-Roses. Elle peut y être contactée au 07 66 58 93 83 ou par mail à antidiscri.sectionvdb.ldh@gmail.com

* La loi définit 25 critères de discrimination : l'apparence physique ; l'âge ; l'état de santé ; l'appartenance ou non à une prétendue race ; l'appartenance ou non à une nation ; le sexe ; l'identité de genre ; l'orientation sexuelle ; la grossesse ; le handicap ; l'origine ; la religion ; la domiciliation bancaire ; les opinions politiques ; les opinions philosophiques ; la situation de famille ; les caractéristiques génétiques ; les mœurs ; le patronyme ; les activités syndicales ; le lieu de résidence ; l'appartenance ou non à une ethnie ; la perte d'autonomie ; la capacité à s'exprimer dans une langue étrangère ; la vulnérabilité résultant de sa situation économique.

MDS

CATHERINE MICHARD, *BIENVENUE À LA MAISON !*

Catherine Michard, 50 ans, est la nouvelle directrice de la Maison des Solidarités. Après avoir occupé pendant 25 ans des postes de direction de services à la population au sein de différentes communes du Val-de-Marne et de l'Essonne, elle souhaitait *« retrouver le terrain et le contact direct avec les habitant·e·s, ainsi que le pilotage de projet, tout en restant dans l'animation d'une équipe. Ici j'en découvre une très investie, à l'écoute et présente pour accompagner les initiatives. »*

Bénévole elle-même dans sa vie personnelle, elle rejoint désormais le monde associatif côté salarié : *« C'est pour moi une continuité. J'ai toujours travaillé avec des associations. Elles sont des partenaires privilégiés des municipalités. Je les considère comme porteuses des valeurs du service public car elles œuvrent dans le sens de l'intérêt général et permettent aux habitant·e·s d'avoir un pouvoir d'agir sur leur quotidien. Tout en tressant une solidarité de quartier ou de ville. Ici nous sommes au cœur de ce lien social. »*

Catherine Michard a déjà pu découvrir et apprécier les diverses activités de la structure et rencontrer certain·e·s des bénévoles qui les accompagnent. *« La relation avec les bénévoles est primordiale. On a intérêt à être à leur écoute car ce sont elles·eux qui alimentent la Maison. Il y a un foisonnement d'initiatives. Des passerelles se créent entre les habitant·e·s, les bénévoles, la Ville. La porte est toujours ouverte aux nouvelles idées, aux nouveaux projets. C'est important, c'est ce qui permet de faire avancer les choses. C'est riche, vivant et dynamique en permanence. »*

Dans les semaines qui viennent, la directrice entend poursuivre son exploration des lieux et des différents temps de la structure, ainsi que rencontrer les partenaires de l'association : *« Je suis quelqu'un qui observe d'abord et qui se positionne ensuite. Je suis très à l'écoute. Je vais d'abord me couler dans le fonctionnement de l'association et voir comment je peux piloter au mieux le projet associatif, en m'appuyant sur ce qui est déjà en place. »* Puis le gros chantier correspondra ensuite à la refondation du projet social de la Maison des Solidarités dans le cadre de son agrément avec la Caisse d'Allocation Familiale.

> Contact : cmichard@lamaison.asso.fr
Tél : 01 41 24 28 10

PROJET HUMANITAIRE

GO TO TOGO !

Yanis Kalli est Arcueillais de naissance, il y a effectué toutes ses classes avant de rejoindre le lycée de Cachan et d'intégrer la faculté de médecine Paris 4 Sorbonne. Aujourd'hui en deuxième année, il entreprend un projet humanitaire pour juillet 2022 avec 8 de ses camarades : *« Nous souhaitons construire 10 puits dans les villages du canton d'Afagnan, au Togo. C'est essentiel d'offrir un accès à l'eau à cette population qui n'en bénéficie pas : le manque a des répercussions sur leur vie quotidienne, sur l'économie et sur la santé des familles. »* Surtout, puisque c'est leur domaine de prédilection, les étudiant·e·s dispenseront des conseils à la population en matière d'hygiène et animeront des ateliers de prévention pour éviter la propagation de maladies. *« C'est très important pour nous de mener à bien ce projet qui s'inscrit sur du long terme, très utile et durable. Cela nous montre un autre côté de la médecine avec ce contact avec des populations fragiles, dans le besoin. »* Avant le départ, les futur·e·s médecins ont déjà recueilli un tiers de la somme nécessaire à leur action (8 000 euros) en emballant des cadeaux de Noël, en vendant des crêpes ou des roses pour la Saint Valentin.

> Pour participer à la cagnotte en ligne, vous pouvez scanner ce QRcode :

Arcueil au service de sa #JEUNESSE

Les jeunes sont une chance pour la ville ! Pour aider les nouvelles générations à grandir, apprendre, s'épanouir et trouver sa vocation, les structures jeunesses municipales accompagnent et soutiennent celles et ceux qui seront les acteur·rice·s de l'Arcueil de demain. Le Service jeunesse de la Ville regroupe plusieurs structures, qui proposent aux jeunes Arcueillais·es de 11 à 25 ans des parcours éducatifs, culturels, sociaux ou d'insertion. Sa mission est d'accueillir, informer, prévenir et accompagner les jeunes dans leurs projets.

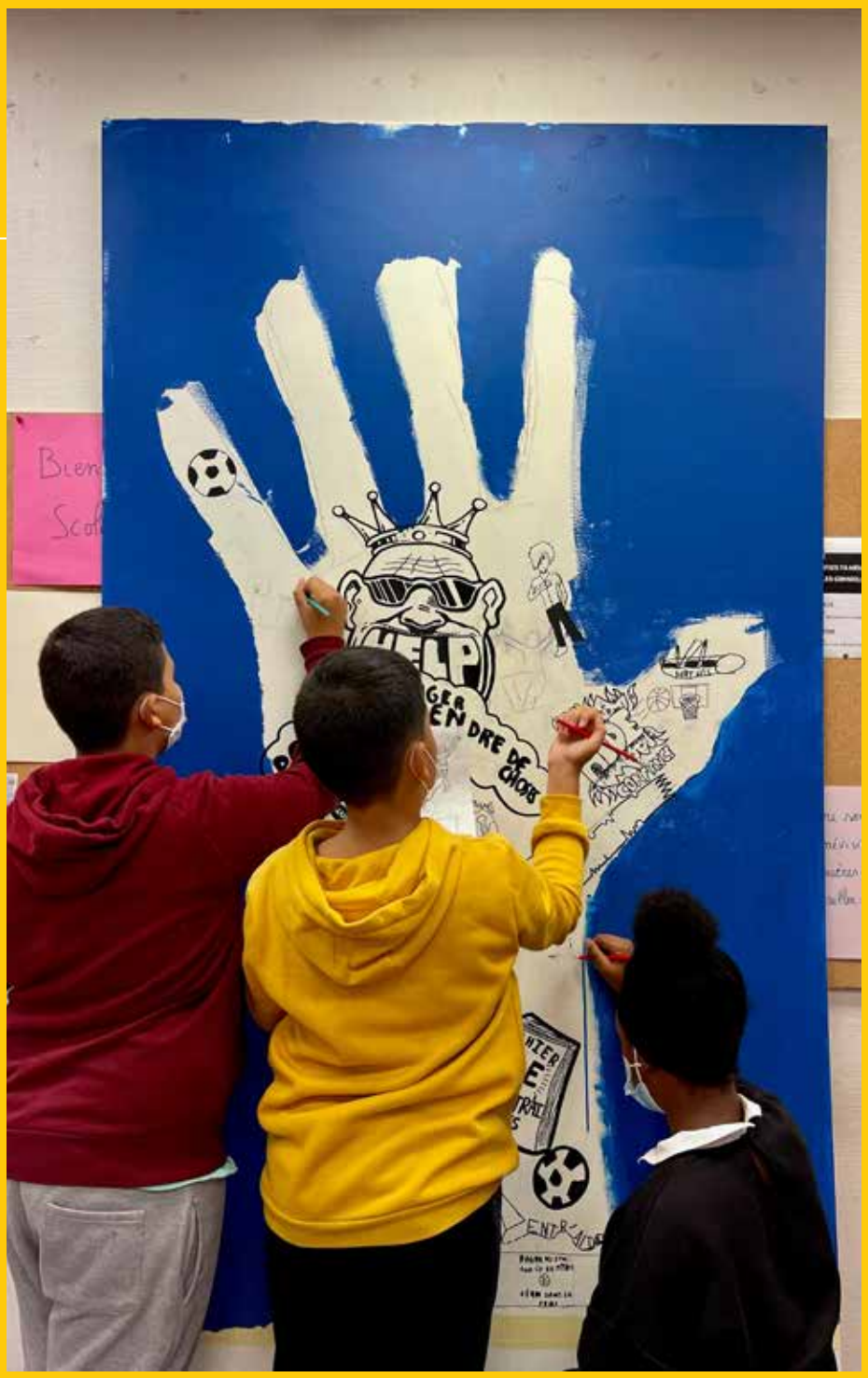

Une jeunesse actrice de ses projets

« *Nous avons la volonté d'accueillir tous les publics, de toutes les tranches d'âge, mais aussi d'aller à leur rencontre et les accompagner vers l'âge adulte, en étant capables de répondre à l'ensemble de leurs besoins, dans tous les domaines* », énonce Laurent Camacho, responsable du service Jeunesse depuis le mois de février 2021. *« Il faut qu'ils et elles deviennent acteur·rice·s de leurs vies et de la politique de la Ville, pour devenir des citoyen·ne·s à part entière. »* Pour ce faire, les structures de la Ville qui leur sont dévolues sont multiples et s'adressent aux plus jeunes, depuis les collégien·ne·s, jusqu'aux jeunes adultes de la ville. À chaque fois, la volonté des acteur·rice·s de la jeunesse est la même : écouter, accompagner, construire des projets.

Accompagner le passage de l'enfance à l'adolescence

Pour les plus jeunes, des écolier·ère·s de CM1 jusqu'aux collégien·ne·s de 5e, l'espace 10-13 (passerelle enfance-jeunesse situé dans le quartier Jean Macé) propose de nombreuses activités tout au long de l'année, les mercredis et lors des vacances scolaires : activités sportives, socioculturelles, mini-séjours, soirées à thème, stages culturels et sportifs… Il est également possible de bénéficier d'un accompagnement à la scolarité. En parallèle, le dispositif Entr'aides, construit en partenariat avec le collège Dulcie September, s'adresse aussi à cette classe d'âge. Dans ses locaux jouxtant l'hôtel de Ville, il accompagne plus spécifiquement les élèves de la 6e à la 3e avec des activités telles que des sorties, du théâtre d'improvisation, des ateliers de création ou encore de la danse. C'est aussi dans cet espace qu'il est possible de bénéficier d'un accompagnement à la scolarité ou de vacances apprenantes. Créés sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de ces tranches d'âge, ces espaces intermédiaires ont pour vocation de proposer un accueil structuré et encadré afin d'accompagner le passage de l'enfance à l'adolescence.

Dès la 4e et jusqu'à l'âge de 17 ans, c'est Oxy'jeunes qui devient le point de référence pour la jeunesse. Cette structure est orientée par les projets portés par celles et ceux qui fréquentent le local du quartier du Chaperon-Vert. *« Les actions entreprises peuvent être très variées : éducatives, culturelles, ou sportives,* souligne Laurent Camacho. *On pousse les jeunes à s'investir. Vous voulez faire de la couture ? De la musique ? Une sortie ? Nous allons monter le projet ensemble. C'est important de montrer que l'on peut arriver à quelque chose par soi-même, les jeunes sont très impliqué·e·s. Actuellement, nous nous réjouissons de l'aboutissement d'un gros projet autour de la musique, développé entre les animateurs de l'Espace 10-13, d'Oxy'jeunes et l'école de musiques actuelles EDIM de Cachan. »* Dans ce lieu, il est également possible d'obtenir de l'aide pour des recherches de stages, pour des questions liées aux études, des conseils pour décrocher un job d'été, ou encore pour l'organiser un séjour sportif, culturel, humanitaire ou même un chantier solidaire (recherche de subventions, élaboration du projet…).

Accéder à l'indépendance

À partir de l'âge de 16 ans, la jeunesse arcueillaise peut s'adresser à l'Espace jeunes (ex Point information jeunesse – PIJ), ouvert librement à toutes et tous, sans rendez-vous préalable. *« C'est ici, juste à côté de l'hôtel de Ville, que les jeunes sont accompagné·e·s dans leur transition vers l'indépendance. Cette structure répond aux demandes spécifiques de chacun·e par un accueil personnalisé. C'est un lieu ressource pour tous les sujets susceptibles de les toucher ou de les intéresser. Aussi bien ce qui*

relève de la scolarité, que de la formation, de l'emploi, des loisirs ou encore d'un départ à l'étranger», précise Laurent Camacho. Le dispositif d'aide aux projets jeunes s'adresse aux Arcueillais·es de 16 à 25 ans pour concrétiser des projets citoyens, solidaires ou encore de vacances en France ou même beaucoup plus loin. 600 euros maximum seront octroyés à titre individuel pour un projet de Développement durable, qui peut être de nature environnementale, de solidarité, citoyen ou encore culturel. Ces projets peuvent être de proximité ou à l'étranger (ex : chantier jeune) et soutenu par une association partenaire. Il est également possible d'obtenir jusqu'à 300 euros pour un stage en province ou à l'étranger (UE et hors UE) et jusqu'à 200 euros pour un projet de vacances, de découverte culturelle, touristique ou de loisirs. *«Nous accompagnons les demandeur·euse·s du début à la fin en dispensant des conseils, en aidant à la réflexion et à la rédaction du projet»*, indique Messad Saifi, Conseillère information jeunesse à l'Espace jeunes. L'attribution des aides est ensuite décidée par la Commission des aides aux projets réunissant l'élue à la jeunesse Marine Dealberto, le responsable du service Jeunesse et tout autre responsable de service si le thème du projet correspond à ses missions. *«Il faut aussi savoir que chaque jeune qui a bénéficié d'un soutien doit, en contrepartie, réaliser un retour. Il s'agit d'abord de fournir des photos de son séjour ou de son action, mais aussi, selon le profil de chacun·e, de donner de son temps pour de l'aide aux devoirs, participer à la vie de la ville et de l'Espace jeunes, être jury à la commission…»* L'an passé, en 2021, 6 projets ont bénéficié d'un financement pour un total de 2 300 euros.

L'espace jeunes propose aussi un éventail de services pour les futur·e·s adultes. Outre le soutien scolaire pour les lycéen·ne·s et les étudiant·e·s (avec des documents disponibles sur place), le dispositif SOS Rentrée offre un accompagnement dans les démarches et un soutien aux jeunes qui rencontrent un problème d'affectation scolaire : réorientation, redoublement, ou dépassement des dates limites d'inscription. Pour celles et ceux qui désirent passer le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), il est possible de bénéficier d'une aide financière, de 100€ pour la 1ère et la 3e session de formation (soit 200€ en tout). Une formation aux gestes de premiers secours pour l'obtention du PSC1 peut également être suivie par les jeunes Arcueillais·es âgé·e·s de 16 à 25 ans ce qui ouvre l'accès à certains secteurs d'emploi tels que l'animation, le baby sitting ou encore la santé.

C'est aussi l'Espace jeunes qui pilote deux dispositifs dédiés à l'emploi. La campagne Job d'été (qui aura lieu du 19 au 29 avril, voir page 27) d'abord, pour fournir aux jeunes l'accès à un premier emploi, dans une logique d'insertion professionnelle et de citoyenneté. Pour bien préparer cet évènement, une aide à la rédaction de CV et de lettre de motivations est proposée, tout comme des conseils pour bien préparer son entretien d'embauche. Le second dispositif, qui a lieu à la rentrée de septembre, permet de faire se rencontrer des parent·e·s désireux de faire garder leurs enfants après l'école et des jeunes intéressé·e·s âgé·e·s d'au moins 16 ans : c'est le Baby sitting dating ! ■

Plus de renseignements :

> Service municipal jeunesse
Mairie d'Arcueil, 10 avenue Paul Doumer
Tél. 01.46.15.09.81

> Espace 10-13 (Guy Moquet)
16 rue du Colonel Fabien
Tél : 01 46 65 21 39

> Club Oxy'Jeunes
1 place Marcel Cachin (Chaperon Vert)
Tél. 01 49 85 98 79

> Espace jeunes
8 avenue Paul Doumer
Tél : 01 46 15 08 59/69

LES AUTRES ACTEURS DE LA JEUNESSE ARCUEILLAISE :

LA MISSION LOCALE INNOVAM

Cette structure permet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sorti·e·s du système scolaire et relevant des communes d'Arcueil, Cachan, Gentilly, Kremlin Bicêtre et Villejuif. Elle propose à chaque jeune une relation personnalisée et globale et les guide dans l'élaboration d'un véritable parcours individualisé. Elle apporte des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés qu'ils et elles rencontrent, aussi bien dans le domaine de l'emploi, que ceux de la formation, de la santé, du logement ou des ressources.

> 1 rue de la Gare, Cachan
Tél. : 01 41 98 65 00

COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLAJ)

Le CLLAJ propose une aide à la recherche de logement ou d'hébergement. Il est le relais entre l'offre des bailleurs privés et les jeunes de 18 à 30 ans habitant ou travaillant à Arcueil. Le CLLAJ a pour objet de soutenir, préparer et rendre autonome le jeune dans sa recherche. Il a aussi pour mission de participer au processus d'insertion de celles et ceux qui se trouvent dans le besoin.

> CLLAJ Val-de-Bièvre
10 avenue du Président Wilson, Cachan - Tél. : 01 45 46 51 39
Mail : accueil@cllajvdb.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Plus d'infos : www.cllajvdb.fr

MAISON DE L'ADOLESCENT

La Maison de l'Adolescent est un espace dans lequel les jeunes de 12 à 20 ans peuvent venir parler librement de leurs problèmes. Ses missions : accueil, écoute et orientation vers les structures adaptées. Les adolescents y trouveront un espace de dialogue, dans lequel ils et elles peuvent venir exprimer librement leurs difficultés quotidiennes concernant la santé, la scolarité, les relations / rapports entre copains ou entre copines, entre filles et garçons, avec les adultes, la famille (relations avec les parents, les frères et sœurs, les grands parents…), la sexualité, le respect de leurs droits, etc. Ils·elles sont accueilli·e·s par des professionnel·le·s qualifié·e·s tenu·e·s au secret professionnel.

> 19 rue Cousté, Cachan
Tél : 01 45 46 64 39

ELLES ONT BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE À PROJET DE L'ESPACE JEUNES :

Léa et Lisa, 20 et 23 ans
Nous avons bénéficié de l'aide aux projets pour partir en Italie, à Rome, avec ma sœur. C'est un voyage qui nous tenait à cœur, dans une ville chargée d'histoire et de culture. C'était un séjour très enrichissant. Nous avons obtenu 200 euros chacune, notre budget a beaucoup évolué grâce aux conseils que nous avons obtenu à l'Espace jeunes, en faisant des tableaux des recettes et des dépenses. Nous avons construit le voyage ensemble et affiné notre projet. Une fois le dossier monté, nous avons discuté de notre contrepartie avec le jury de la commission pour finalement choisir de participer à l'aide aux devoirs et

d'être membre du jury pour évaluer les projets d'autres jeunes comme nous.

Fiona, 24 ans
J'habite à Arcueil depuis 17 ans et j'ai toujours participé à la vie locale, notamment dans la vie associative. Après mes études de théâtre, compte tenu de la situation sanitaire, il était difficile de s'insérer comme artiste dans la vie professionnelle. J'ai donc choisi de réaliser un service civique à la Réunion. Il s'agit de travailler dans le réemploi du verre et de faire un travail de sensibilisation. J'ai connu l'aide aux projets grâce à mon grand frère qui en avait déjà bénéficié pour un chantier solidaire en Inde. J'ai obtenu 300 euros qui ont beaucoup aidé pour financer le billet d'avion. En contrepartie, je compte animer un ciné débat sur les questions d'écologie, de développement durable.

LE SERVICE JEUNESSE SE RÉORGANISE !

Pour toujours mieux répondre aux besoins des jeunes et mieux les accompagner dans leurs projets, le service jeunesse est en pleine restructuration. Il s'agit de gagner en visibilité et, à partir de septembre, de favoriser une entrée par besoin et non plus par structure, tout en assurant une continuité entre les tranches d'âge. L'Espace jeunes et Entr'Aides se regroupent pour créer le nouveau secteur Accompagnement et Projet qui constituera un Pôle d'accueil transversal pour tous les âges. Oxy'jeunes restera quant à lui une entité à part, qui accueillera les 14 -17 ans autour des projets portés par les jeunes (séjours ski, sorties…).

3 questions à…

Marine Dealberto
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse

« Il faut faire des jeunes des acteur·rice·s de la politique de la jeunesse. »

Quels sont les objectifs du service Jeunesse ?
Les jeunes sont souvent celles et ceux qui connaissent le mieux la ville, parfois plus que leurs parents car ils y passent tout leur temps. Nous entendons répondre à leurs besoins dans tous les domaines. Ils et elles peuvent et doivent devenir des véritables moteurs de la ville. Il faut être là pour les accompagner et qu'ils·elles deviennent des citoyen·ne·s à part entière.

Comment y parvenir ?
Il faut faire des jeunes des acteur·rice·s de la politique de la jeunesse. Dès le mois d'avril, nous allons mettre en place un diagnostic pour recueillir les avis de chacun·e. Quels sont leurs besoins, leurs envies, leurs attentes ? Il faut savoir ce qui leur paraît essentiel. Nous interrogerons d'abord les jeunes issu·e·s des structures jeunesse mais aussi « hors les murs » au collège, au lycée, à la Mission locale… Pourquoi ne pas fréquenter les lieux construits pour la jeunesse à Arcueil ? Sont-ils connus ? Répondent-ils à leurs besoins et aspirations ? Que faut-il pour que les structures gagnent en visibilité ?

Quels sont les enjeux à moyen et long terme ?
Dès la rentrée ou à l'automne, nous souhaitons voir aboutir la création d'un Conseil local des jeunes, dont le nom et les fonctions restent à définir, pour disposer d'un espace d'échange et de concertation, dans lequel on peut défendre ses idées citoyennes, ses souhaits pour la jeunesse et coopérer avec la Municipalité aux différents projets de la Ville. Prendre la parole, donner son avis, être écouté·e, s'initier à la démocratie, prendre part à la vie de la cité, réaliser des projets d'envergure avec un budget dédié. Être un·e citoyen·ne actif·ve, à l'écoute et dans le respect de toutes les opinions démocratiques. Pour être acteur·rice·s de la démocratie, un·e citoyen·ne de demain. A long terme, il serait également intéressant de disposer d'un lieu unique dédié à la jeunesse, une structure réunissant toutes les classes d'âge pour favoriser les échanges et la transversalité des projets.

URBANISME

CADRER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

Alors que l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre va élaborer un Plan local d'urbanisme intercommunal, la Ville d'Arcueil va modifier son propre Plan local d'urbanisme afin de l'ajuster à ses exigences environnementales et à ses nouveaux projets d'aménagements.

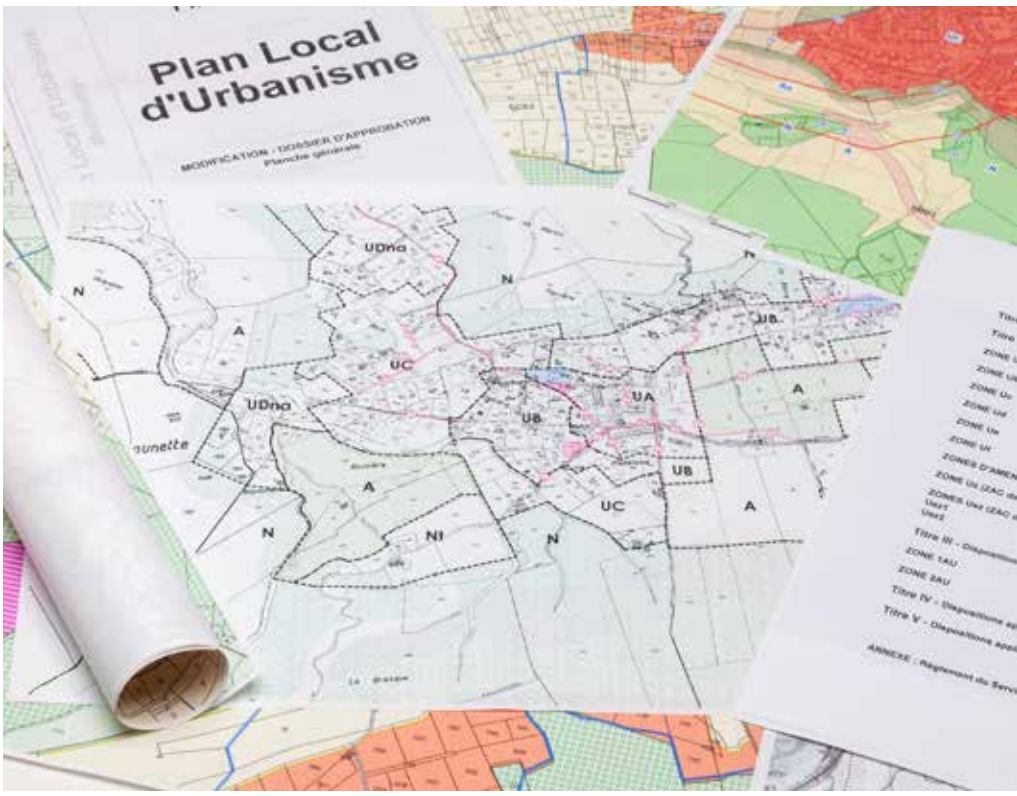

Arcueil est une commune en constante évolution. Tous les aménagements sur son sol sont régis par un Plan local d'urbanisme (PLU), un document officiel rassemblant toutes les règles de construction, telles que la hauteur maximale d'un bâtiment, la qualité des matériaux utilisés, les surfaces d'espaces verts à respecter etc. Il a été adopté en juin 2017, après une réflexion de trois ans menée en concertation avec les habitant·e·s. Il est consultable sur le site arcueil.fr. Mais un PLU se doit d'évoluer en même temps que la commune qu'il concerne. *« La ville de demain, nous l'avons imaginée dans notre programme avec des fortes exigences environnementales (non-artificialisation des sols, îlots de fraîcheur, circulation douce, mixité des usages, sobriété énergétique…). C'est pourquoi nous devons aujourd'hui modifier notre PLU pour qu'il fixe les règles cohérentes avec ces objectifs et qu'il redessine des projets, comme celui du secteur Doumer, en lien avec l'évolution de nos réflexions et autres opportunités »*, indique Sophie Lericq, adjointe au maire, déléguée à l'aménagement et à l'urbanisme. Une réflexion sur une première modification du PLU sera lancée d'ici l'été 2022. Elle portera notamment sur l'augmentation des exigences de pleine terre à avoir par terrain, c'est-à-dire des sols nus ou végétalisés sous lesquels il n'y a pas de constructions (type parkings), en fonction des caractéristiques de la ville et des quartiers. Ce premier travail devrait être présenté aux habitant·e·s à l'automne 2022, suivi par une enquête publique menée avant la fin de l'année. La Ville invite les expert·e·s de l'urbanisme (architectes, paysagistes, urbanistes, professionnel·le·s ou passionné·e·s initié·e·s) souhaitant participer à un atelier de travail sur la rédaction des règles (atelier technique limité à une dizaine de personnes) à se faire connaître auprès du service municipal de l'urbanisme avant le 30 avril. Une seconde modification du PLU est envisagée pour 2023, pour la traduction des projets Doumer/Convention et des Quatre chemins.

Du PLU vers le PLUi

Le PLU d'Arcueil modifié restera en vigueur jusqu'à l'adoption du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) que vient de lancer le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) et qui se substituera à partir de 2025/2026 aux PLU communaux. Il sera réalisé en étroite concertation avec l'ensemble des communes du territoire. Les modifications du PLU d'Arcueil serviront d'ailleurs de travail préparatoire à l'élaboration du PLUi. *« Le PLUi permettra de compléter les objectifs du PLU d'Arcueil sur les sujets qui rythment notre quotidien, tels que le logement, les commerces, les équipements, les déplacements, le cadre de vie, la transition écologique dont les enjeux nécessitent une action collective globale »*, explique la direction Développement et Transition écologique du territoire. Comme pour le PLU, plusieurs concertations seront menées avec les habitant·e·s des villes du territoire, avec de grands rendez-vous thématiques à l'échelle du GOSB mais aussi des temps de rencontres locaux, à l'échelle de la commune, permettant d'échanger plus finement sur les enjeux de la ville de demain. Modifications du PLU d'Arcueil et élaboration du PLUi du territoire vont donc être menées en parallèle, mais toujours avec les habitant·e·s. ▮

SECTEUR DES 4 CHEMINS

UNE ÉTUDE URBAINE POUR VALORISER LE QUARTIER

De nombreux·ses habitant·e·s du secteur des 4 Chemins sont en attente d'une valorisation de leur quartier. En effet, franchir à pied ou à vélo cet espace traversé par deux autoroutes demeure une expérience peu agréable, voire dangereuse et même difficile pour les personnes à mobilité réduite. Le manque de services, de commerces et d'espaces publics (place, square, jeux pour enfants…), propices à une vie de quartier plus séduisante est également à déplorer.

Desservi par un échangeur d'une autoroute majeure (A6), le secteur des 4 Chemins bénéficiera pourtant en 2025 de la proximité, à 10 minutes à pied, d'un pôle de transport d'échelle métropolitaine (lignes 14 et 15 du métro et nombreuses lignes de bus) ainsi que de nouvelles polarités accueillant plusieurs milliers d'emplois : ZAC Campus Grand Parc (autour de l'Institut Gustave Roussy) et au Nord dans la ZAC du Coteau avec le projet Ecotone situé non loin de la future gare de métro Kremlin-Bicêtre Hôpital.

Une étude va être lancée pour mettre en œuvre un projet urbain d'intérêt général résolvant autant que possible les problèmes constatés par les habitants et améliorer leur quotidien. Cette réflexion sera co-construite avec un panel citoyen constitué de 15 à 20 personnes volontaires (habitant·e·s, associations…) et tirées au sort. Il s'agira d'améliorer l'accès à pied, à vélo, en bus et par les transports en commun aux services et commerces du quotidien, aux zones d'emplois, au reste de la commune et aux communes voisines. L'autre objectif consiste à créer des espaces publics favorisant le lien social et accueillant, prioritairement pour les enfants, les femmes et les personnes à mobilité réduite. Le nouvel espace sera pensé de façon durable, pour réduire l'exposition des habitants aux nuisances, favoriser le développement des déplacements doux avec un maillage de trames vertes.

> Une réunion publique aura lieu mardi 19 avril à 19h dans l'école Kergomard pour présenter le déroulé de l'étude (sujets abordés, planning, etc.) et inviter les habitant·e·s à participer au panel citoyen.

LA BIÈVRE FAIT SON RETOUR !

Depuis lundi 14 mars, la rivière qui prend sa source à Guyancourt dans les Yvelines, est de nouveau visible à Arcueil, recréant un espace de nature et de fraîcheur au cœur de la ville. La biodiversité qui l'accompagnera enrichira l'écosystème du Val de Bièvre. Des poules d'eau ont même déjà été aperçues sur les rives de cet espace qui revit !

NOUVEAUX COMMERCES

YUMMY DOONIZ

La boutique Yummy Dooniz, située au 37 avenue Laplace (en bas de la résidence Emile Zola), a ouvert ses portes le 5 mars. Différentes saveurs de donuts y sont proposées (retrait et livraison). Les pâtisseries algériennes de Maison Yasmine sont également disponibles à la vente.

> Horaires d'ouverture :
du mercredi au samedi de 11h à 18h
Tél. 06 13 45 13 72

SUSHI LICIOUS

Le restaurant japonais Sushi Licious, situé au 38 avenue Laplace, s'est aussi installé à Arcueil. Différents types de sushis (sur place ou à emporter) y sont proposés.

> Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 12h à 15h
et de 18h à 23h, le vendredi de 12h à 15h et de 18h à 00h00 et les samedi et dimanche de 12h à 00h00.

DISPARITION

ANTONIO SEGUI VA MANQUER À ARCUEIL

Antonio Seguí, figure majeure de la scène artistique latino-américaine, est décédé samedi 26 février à Buenos Aires à l'âge de 88 ans. En voyage en Argentine, il s'apprêtait à revenir à Arcueil, où il résidant depuis plusieurs dizaines d'années dans la maison Raspail de l'avenue Laplace. Peintre, sculpteur et illustrateur, il laisse une œuvre figurative marquée par l'humour, la dérision, et l'exploration de l'espace urbain.

Antonio Segui dans son atelier d'Arcueil. © Estelle Lagarde «agence révélateur (Exposition Secrets d'ateliers par EstElle Lagarde, visible allée Niki de Saint Phalle)

Né le 11 janvier 1934 à Cordoba, à 700 km à l'ouest de Buenos Aires, il avait étudié la peinture et la sculpture à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et à l'Académie royale des beaux-arts de San Fernando de Madrid dans les années 50. C'est en 1957 qu'a lieu sa première exposition personnelle et en 1963 qu'il participe à la Biennale de Paris. C'est aussi cette année-là qu'il s'installe à Arcueil. Très impliqué dans la vie culturelle de la ville, il avait participé en 1992 à la première exposition de la galerie municipale Julio Gonzalez, qui mettait en valeur le Fonds départemental d'Art Contemporain du Val-de-Marne. La même année, la toute première exposition monographique de la galerie lui avait été consacrée. Par ailleurs Antonio Seguí faisait partie du collectif de programmation de la galerie municipale Julio Gonzalez depuis sa création. Une dernière exposition à Arcueil lui avait été consacrée à l'automne 2020 à Anis Gras.

Créateur des mythiques petits hommes à chapeau qui peuplent son œuvre satirique, le peintre et sculpteur argentin est l'auteur d'une œuvre figurative prolifique de peintures, d'estampes, de lithographies et de gravures qui illustrent une vision ironique de la société, imprégnée de nostalgie et de poésie. Organisateur de plus de 200 expositions individuelles au cours de sa longue carrière, il a été promu en 2018 au grade d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres et était membre de l'Académie européenne des sciences, des arts et des lettres

Bien que vivant en France, il n'a jamais cessé de retourner en Argentine, sauf pendant les années de la dictature (1976-1983), où les militaires ont même refusé de renouveler son passeport. *« Avec l'art, on peut facilement dire les choses, c'est le seul moyen de se battre sérieusement »*, disait-il. Antonio Seguí est décédé d'une insuffisance cardiaque après une opération de la hanche.

« Avec l'art, on peut facilement dire les choses, c'est le seul moyen de se battre sérieusement. »

Exposition jusqu'au 14 mai

Camilla Adami : « Qui pro quo »

Camilla Adami est née en 1935, à Milan. Elle vit et travaille en Italie et à Paris. Sa première exposition se tient à la Galleria del Naviglio de Milan en 1983, puis elle expose ensuite en Italie, en France et en Espagne, mais également en Grèce, au Mexique ou en Chine. Elle adapte sa technique aux sujets qu'elle explore. Dans toutes ses œuvres, le grand format lui permet de déployer un geste ample qui, selon l'artiste, part de l'extérieur de la toile. Adami se nourrit de ses expériences, de l'actualité, de la richesse de la nature pour interroger la place de l'humain au sein du monde et sa propre place d'artiste femme dans la société. Elle isole des visages et des animaux dans des portraits minutieux, se met en scène dans des autoportraits nus, inscrit un bestiaire d'oiseaux et de singes dans des paysages tortueux.

Camilla Adami se décrit en ces termes : *« Si j'étais un animal je serais un félin ou un serpent. En réalité je n'ai pas perdu complétement leurs pouvoirs (ex : je suis myope mais je vois bien dans l'obscurité). J'ai conservé le sens de ce que pour l'animal on appelle « l'instinct » et pour l'humain « le sixième sens ». J'ai plus d'empathie avec les animaux et je souffre plus pour eux que pour mes semblables (lire ce petit livre de William S. Burroughs* Entre chats*).*

Dans les sociétés primitives, on cherche à garder le rapport avec la nature, et le sentiment d'appartenir à un cycle où la naissance et la mort sont les pôles extérieurs, irréductibles d'une vie bien aléatoire.

Mes moyens de compréhension et de partage sont mes dessins et mes peintures mais de savoir que le temps m'est compté, m'encourage.

Comme un tigre dans une cage, je ne trouve pas de repos. Puis je lèche mes pattes et je recommence à peindre, dessiner et rêver. » ▮

Ce que dit d'elle le célèbre philosophe français Jacques Derrida

« [...] J'ai depuis longtemps, depuis que je connais Camilla Adami, depuis un quart de siècle, depuis l'autre siècle, le sentiment qu'elle n'appartient à aucune histoire commune. Cette endurance échappe à tout calendrier, sa chronologie ne se laisse pas objectiver. La Chose (dites encore la peinture), son explication avec la Chose se passe ailleurs, d'autre part. Ça arrive, la Chose, à son heure, depuis un ailleurs absolu. Mais un ailleurs sans alibi, un ailleurs qui se tait, qui se tient et qui vous tient ici maintenant. »,

Tête à tête – Éditions Galilée

> Vernissage vendredi 1er avril à 19h

> Rencontre et dialogue avec l'artiste samedi 16 avril de 16h à 19h

> Finissage musical samedi 14 mai à 16h « Récital – violon seul » de Mathilde Borsarello

AVRIL

Vendredi 1er avril
– 16h30 –
CLUB LECTURE ADOS
De 10 à 13 ans
Médiathèque Louis Pergaud

– 19h –
Vernissage exposition
CAMILLLA ADAMI
Galerie Julio Gonzalez

– 19h –
ATELIER CONTE AMATEUR
Médiathèque Louis Pergaud

– 20h30 –
Théâtre musical
LE GRAND FEU
Théâtre de l'Ancre

Espace Jean Vilar

Samedi 2 avril
– 10h30 –
Petit conte du samedi
ROSIE
Compagnie Miss O'youk

Médiathèque Louis Pergaud

Samedi 2 avril
– 10h –
BALADE DE QUARTIER JULES FERRY
Rendez-vous
place de la République

– À partir de 14h –
ATELIER D'AUTO RÉPARATION DE VÉLO
Place du docteur Conso

– À partir de 14h15 –
Journée festive :
VIVEZ AU RYTHME DU JAPON
Ciné-goûter-atelier
Avant premières, ciné-goûter, ciné-dégustation
Espace Jean Vilar

Lundi 4 avril
– 20h –
UPA / Conférence
« LA GÉOPOLITIQUE DE L'EAU »

Du 5 au 30 avril
Exposition
LA LÉGENDE D'YSORÉ

d'Alexandre Lavaur et
Léa Daupremont-Thomas
Médiathèque Louis Pergaud

Mercredi 6 avril
– 18h30 –
Balade de quartier
BARBUSSE
Rendez-vous
devant le Point
information Jeunesse
(côté avenue Paul Doumer)

Conférence
histoire de l'art
ALICE NEEL
(1900-1984)
Galerie Julio Gonzalez

Du 7 avril au 12 mai
Exposition
ARCHÉFICTION 3
Galerie du collège
Dulcie September

Vendredi 8 avril
– 20h30 –
Ciné-débat

« RECETTES POUR UN MONDE MEILLEUR »
de Benoît Bringer
Espace Jean Vilar

Samedi 9 avril
– 16h –
RENCONTRE LITTÉRAIRE
avec Thomas Flahaut
Lauréat Prix roman lecteurs 2021
Médiathèque Louis Pergaud

Du samedi 9 au dimanche 17 avril
Exposition
TAPISSERIES PIA KALFON
Vernissage le samedi 9 à 19h
Centre Marius Sidobre

Dimanche 10 avril
Premier tour de
L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Lundi 11 avril
UPA / conférence
« UKRAINE-RUSSIE : COMPRENDRE LES RAISONS DU CONFLIT »

Mardi 12 avril
Vernissage exposition
BRAUN-VEGA

Anis Gras -
Le lieu de l'Autre

Mercredi 13 avril
– 10h30 –
Conte jeune public
COMMENT TU T'APPELLES ?
Gilles Bizouerne
À partir de 5 ans
Espace Jean Vilar

Vendredi 15 avril
– 19h –
ATELIER CONTE AMATEUR
Médiathèque Louis Pergaud

Samedi 16 avril
– 16h –
Rencontre avec
CAMILLA ADAMI

Galerie Julio Gonzalez

Du mardi 19 au vendredi 29 avril
JOB D'ÉTÉ
Renseignements et inscriptions
au 01 46 15 08 59/69
Mail : espace.jeunes@mairie-arcueil.fr

Mardi 19 avril
– 19h –
Réunion publique
CONCERTATION PARC ERIK SATIE
Dans le parc Satie, entrée principale rue Delaune (sur le terrain plat en haut du parc)

– 19h –
Réunion publique
PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE URBAINE SUR LE QUARTIER DES 4 CHEMINS
École Kergomard (voir p.18)

– 20h –
Ciné-débat
Les Chemins de la mémoire
PINGOUIN & GOÉLAND ET LEURS 500 PETITS
de Michel Leclerc
Espace Jean Vilar

Mercredi 20 avril
– 10h30 et 16h –
BARAKCONTE
Conte avec Baraka, médiathécaire
Médiathèque Louis Pergaud

– 18h30 –
Balade de quartier
JOLIOT CURIE
Rendez-vous sur l'esplanade, à côté des fresques Femmes remarquables (côté avenue Lénine)

Jeudi 21 avril
– 19h15 –
Conférence histoire de l'art
ARTS CONTEMPORAIN ET GENRE (S)
Espace Julio Gonzalez

Samedi 23 avril
– 16h –
Atelier
JEU AVEC LES MOTS

Avec Charles Piquion
Maison du projet du Chap'

Dimanche 24 avril
Second tour de
L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Mardi 26 avril
– 19h–
Commémoration du GÉNOCIDE ARMÉNIEN
Rendez-vous
devant la stèle du parc
Paul Vaillant-Couturier.

– 20h30 –
Projection du film
documentaire
LE REGARD DE CHARLES
De Charles Aznavour
et Marc Di Domenico

Le Bahut, des créateurs de culture
18, avenue du prés. Salvador Allende

Maison du projet
25 rue Danielle Mitterrand

Centre Marius Sidobre
26 rue Émile Raspail

Espace municipal Jean Vilar
1 rue Paul Signac
☎ 01 41 24 25 55
N° de réservation : 01 46 15 09 77

Galerie Julio González
21 avenue Paul Doumer
☎ 01 46 15 09 89 / 75

Anis Gras
55 avenue Laplace
☎ 01 49 12 03 29

Maison des Solidarités
102 rue Marius Sidobre
☎ 01 41 24 28 10

Maison de la Bièvre
Maison de l'environnement
66 rue de la Division du Général Leclerc
☎ 01 41 24 32 17

Centre sportif F.-V. Raspail
54 avenue François-Vincent Raspail
☎ 01 41 98 38 05

ARCUEIL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

L'AVENUE JEAN JAURES, dénommée route stratégique jusqu'en 1915, est une voie très ancienne qui relie la vallée de la Bièvre au fort de Montrouge.
Là où se situe désormais une des entrées Sud au Chaperon-Vert débouchait la Villa Mélanie. Dans ce bidonville insalubre, sans égout ni électricité, une centaine de modestes constructions aux toits de tôle, faites de matériaux de récupération, se serrent le long de chemins en terre battue. Un seul point d'eau, au 79 avenue Jean Jaurès, alimente l'ensemble des familles mais gèle parfois en hiver. Les maisons sont chauffées au bois et au charbon.
En 1933, suite à un incendie, le futur maire Marius Sidobre défile aux côtés d'une centaine d'habitant·e·s pour dénoncer les conditions de vie dans l'espace. Des plaintes pour insalubrité sont fréquemment déposées. Fondé au début du siècle, le bidonville abrite principalement des familles d'immigré·e·s. Un recensement fait état de 73 foyers (pour 262 personnes) de 1955 à 1957. Dans les années 50 apparaissent, à Arcueil et dans toute l'Ile-de-France, de grands ensembles HLM destinés à résorber le mal-logement.
La villa Mélanie est rasée notamment pour permettre la construction de la cité du Chaperon Vert. Lors de la destruction des taudis, les habitant·e·s sont relogé·e·s dans la nouvelle cité Paul-Vaillant Couturier
L'avenue porte le nom du célèbre homme politique français Jean Jaurès (1859-1914). Bien qu'il ait commencé sa carrière politique comme républicain, le député agrégé de philosophie participera à la création du Parti Socialiste français, puis fondera et dirigera le quotidien L'Humanité. En 1905, il est un des rédacteurs de la loi de séparation des Églises et de l'État. La même année, il participe à la création de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). Prônant la paix, il fut assassiné par le nationaliste Raoul Villain le 31 juillet 1914 à la veille de la déclaration de la première guerre mondiale. En 1924, sa dépouille est transférée au Panthéon.

CONCOURS **PHOTO**

QU'EST-CE QUE C'EST ? QUE REPRÉSENTE CETTE PHOTO ? OÙ A-T-ELLE ÉTÉ PRISE ?

Retournez votre réponse en mentionnant vos prénom, nom et adresse, y compris pour les internautes, AVANT LE 15 AVRIL à *ANC/Arcueil notre cité*, hôtel de ville, concours photo, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil, ou à communication@mairie-arcueil.fr (objet : concours photo), ou encore à l'accueil de la mairie. Dix bonnes réponses tirées au sort seront retenues.
Les gagnant·e·s, dont les prénoms et noms seront indiqués dans le prochain numéro d'*ANC/Arcueil notre cité*, recevront chacun·e deux places de cinéma valables à l'Espace Jean Vilar.

SOLUTION DU CONCOURS DU N°322

La photo représentait un coté de la façade de la chapelle de l'Immaculé-Conception d'Arcueil, dite Chapelle Perret, au 52 avenue Laplace. Construite entre 1927 et 1929 par les frères Perret pour les religieuses franciscaines de l'Immaculée Conception. La chapelle est classée au titre des monuments historiques par arrêté du 29 octobre 1999.
Les réponses gagnantes sont : Alain Fouque, Anne-Carole Delhommeau-Royon, Adrien Miegge, Olivier Salon, Hélène Cabral Noulin, Christine Terrolle, Gregory Barbet, Isabelle Brun, Lisa Fleury et Émilie Langlois.
Ces lecteur·rice·s gagnent chacun·e deux places de cinéma valables à l'Espace Jean Vilar.

infos pratiques

Mairie

10 avenue Paul Doumer
01 46 15 08 80
mairie@mairie-arcueil.fr

Ouverte le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mardi de 9h à 17h, le jeudi de 13h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermeture le jeudi matin.

Pharmacies de garde

3 avril – Pharmacie Laplace
38 avenue Laplace
Arcueil – 01 42 53 17 68

10 avril – Pharmacie Talbot
4 rue Galliéni, Cachan
01 46 64 09 36

17 avril – Pharmacie Tchaparian
171 avenue Aristide Briand
Cachan – 01 47 40 88 41

18 avril – Pharmacie Tran Van Thoan
Centre Commercial Forum 20
75 avenue Aristide Briand
Arcueil– 01 45 46 04 50

24 avril – Pharmacie du Parc
13 avenue de la Division Leclerc
Cachan – 01 46 64 05 46

1er mai – Pharmacie de la Plaine
40 av. Mal Lattre de Tassigny
Cachan – 01 46 65 68 60

Centre de santé

- **Centre municipal de santé Marcel Trigon** - 13 avenue du Chaperon-Vert - 01 46 15 08 09
- **Centre de vaccination Covid** Maï Politzer, 3 Rue du 8 Mai 1945 Rendez-vous sur Doctolib.fr

Urgences

Urgence médicale grave :
SAMU : 15 - Pompiers : 18
Numéro vert pour les urgences :
0 825 00 15 25
SOS Médecins : **01 47 07 77 77**
Pharmacies ouvertes 24h/24h :
01 45 62 02 41

Commissariat de police

167 rue Gabriel Péri, - 94 270 - Le Kremlin-Bicêtre - Tél. : 01 45 15 69 00
Email : commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr

Police municipale

06 23 00 39 37

Centre communal d'action sociale

Guy Bacheley, vice-président :
01 46 15 09 23

Cadre de vie

- **SVP Cadre de Vie** 01 82 01 20 10
- **Collecte sélective des déchets** 01 78 18 22 23
- **Enlèvement des encombrants** 01 82 01 20 00
- **Déchèterie mobile** Tous les samedis de 9h à 13h, sur le parking de la mairie.

Permanence info énergie

- **Permanence info-énergie de la mairie :** 10 avenue Paul Doumer (salle des réceptions). Mercredi 13 et jeudi 21 avril de 14h à 17h. Sur inscription au 01 71 33 13 60.
- **Permanence info énergie** Maison de l'environnement du Val de Bièvre, 66 rue de la Division du Général Leclerc. À partir du 8 septembre, mardi soir de 17h à 19h et mercredi de 14h à 16h30. Sur rendez-vous au 01 71 33 13 60.

État civil

Naissances Filip Andronic • Keylan Bisikita Ambele • Salih Nooraully • Néréa Pal • Anaëlle Cheklit • Gaspard André • Valentin Spiro • Jules Edouard • Masken Azzoug • Boubacar Diallo • Nassim Hachichi • Julian Ulveling • Alix Bernabei Barbut • Azaléa Pierre Morin • Michaël Jardel • Ninon Buisset.

Décès Yvette Legoux, née Gable, 89 ans • Jacqueline Luche, née Lorre, 85 ans • Christian Grolleau, 76 ans

Pour rencontrer vos élu·e·s, prenez rendez-vous

Maire,

Christian Métairie
01 46 15 09 00

Adjoint-e-s au maire

Hélène Peccolo
Première adjointe chargée de la ville en transition
01 46 15 09 00
Conseillère départementale
helene.peccolo@val-de-marne.fr

Christophe Seguin
Initiatives citoyennes et associatives - Vie des quartiers
01 46 15 09 00

Sophie Pascal-Lericq
Aménagement - Urbanisme
01 46 15 08 96

Kevin Védie
Action sociale
01 46 15 08 96

Carine Delahaie
Santé - Travail de mémoire
Conseillère territoriale du Grand-Orly Seine Bièvre
01 46 15 08 96

Ludovic Sot
Finances - Prévention et sécurité
01 46 15 08 96

Anne Rajchman
Revenu minimum garanti - Droit des femmes et égalité des genres
01 46 15 09 23

Simon Burkovic
Mobilité
01 46 15 09 23

Juliette Mant
Développement culturel - Éducation populaire
01 46 15 08 96

Antoine Pelhuche
Gestion urbaine de proximité
01 46 15 08 96

Maryvonne Legourd-Rocheteau
Commerces - Artisanat - État civil - Cimetière
Commissions de sécurité
01 46 15 08 96

Aboubacar Diaby
Sport
01 46 15 09 23

Elisabeth Eloundou
Education
01 46 15 09 23

Conseiller-ère-s délégué-e-s

Shéhérazade Bouslah
Retraités - Liens intergénérationnels
01 46 15 08 96

Régis Caillat-Grenier
Handicap
01 46 15 09 23

Rudy Cambier
Innovation numérique responsable
01 46 15 08 96

Marine Dealberto
Jeunesse
01 46 15 09 23

Benjamin Douba-Paris
Culture
01 46 15 09 23

François Doucet
Économie sociale et solidaire - Innovation sociale
01 46 15 09 23

Francine Ketfi
Personnel
01 46 15 09 00

François Loscheider
Alimentation scolaire - Nature en ville
01 46 15 09 23

Ludovic Maussion
Animation du quartier Laplace - Petite enfance
01 46 15 09 23

Lydia Mohamed Bouteben
Relations internationales
01 46 15 09 23

Ulysse Lesafre
Développement économique

Sophie Labrousse
Vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre

Albane Gaillot

Députée 01 40 63 95 15
courriel : albane.gaillot@ assemblee-nationale.fr

Toute saisine de l'administration par voie électronique doit être effectuée uniquement à : **mairie@mairie-arcueil.fr.**

Pour toute demande ou question concernant vos données personnelles, merci d'écrire à : **RGPD@mairie-arcueil.fr**

La responsabilité des textes des groupes politiques municipaux incombe à leurs auteur·e·s.

POUR UNE MÉTROPOLE RÉSILIENTE ET SOLIDAIRE

En début d'année, le Conseil de la Métropole du Grand Paris a approuvé le projet de SCOT (schéma de cohérence territoriale*) . C'est un document qui fixe les grandes orientations pour le développement urbain : notre PLU - Plan Local d'Urbanisme (demain le plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Orly Seine Bièvre) devront respecter et décliner ces orientations.

Ce projet de SCOT va faire l'objet d'une enquête publique, avant son approbation définitive début 2023. Certainement, de nombreux débats vont s'élever lors de cette consultation. Les besoins d'équipements et de logements sont-ils bien pris en compte ? L'effort des villes pour le logement social est-il justement réparti ? La nature en ville est-elle développée ? Ces orientations dessinent-elles une métropole plus résiliente, mieux armée pour affronter les crises climatiques ? Etc. Ce sont des débats auxquels nous participerons.

Cette actualité est l'occasion de rappeler qu'Arcueil n'est pas une ville « à côté d'autres villes », mais une collectivité « dans une agglomération ». Toutes nos politiques (mobilités, commerce…) doivent être pensées en lien avec celles développées aux alentours et à l'échelle de l'agglomération. C'est l'espace vécu par nos concitoyen·ne·s. Chaque Ville doit aussi prendre sa part aux défis de notre époque : accueil des migrant·e·s et réfugié·e·s, transition de nos structures économiques et création de nouveaux emplois…

Notre organisation institutionnelle métropolitaine est récente, imparfaite, complexe, susceptible d'être réformée encore. Mais avant son existence, c'était une désorganisation non-solidaire. Elle a conduit aux déséquilibres de notre région. Alors il faut saluer cette réalité métropolitaine nouvelle et s'y intéresser.

Anne Rajchman, Aboubacar Diaby, Christophe Seguin, Antoine Pelhuche, François Loscheider, Lydia Mohammed Bouteben.

* scot.metropolegrandparis.fr
Photo : poule d'eau sur la Bièvre à Arcueil

LES ATELIERS CITOYENS D'ARCUEIL

UKRAINE SOLIDAIRES

LES ATELIERS CITOYENS D'ARCUEIL · LESATELIERSCITOYENS.FR · CONTACT@LESATELIERSCITOYENS.FR · ATELIERSCITOYENSARCUEIL

GUERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'invasion de l'Ukraine est une terrible illustration des conflits de notre siècle. L'accueil des migrants Ukrainiens est une grande avancée. La solidarité, les mesures règlementaires et les capacités d'hébergement déployés en un temps record et avec l'assentiment des habitants en France et en Europe est une victoire. L'Europe changerait elle enfin de posture face à l'étranger qui tape à sa porte, fuyant les tragédies liées aux enjeux économiques que représentent bon nombre de ressources naturelles qui commencent à manquer : le pétrole, le gaz, les réserves minières, le blé …

Les Arcueillais, traditionnellement généreux ont su prendre leur part et se sont pleinement engagés en soutien aux Ukrainiens…

Merci.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) met en évidence, au-delà de l'élévation des températures et de l'évolution des gaz à effet de serre, combien les humains et les écosystèmes sont impactés par le réchauffement climatique. Une grande partie des régions du monde va y être exposé, accroissant les inégalités sociales alors même que l'on sait qu'une société inégalitaire est plus vulnérable au réchauffement climatique. Il devient impératif de conjuguer politique climatique et justice sociale à l'échelle mondiale.

Ce rapport est sorti fin février 2022, au moment où la Russie envahissait l'Ukraine, cette guerre impacte directement de nombreux pays. Elle met en évidence nos dépendances en matière énergétique et alimentaire. Face à notre incapacité à élaborer de nouveaux modèles de société, il devient urgent de s'engager sur le chemin de la sobriété et de l'autonomie. Une fois de plus, notre irresponsabilité face aux enjeux climatiques entraine des conséquences dramatiques, principalement des guerres, qui mènent les populations sur les chemins de l'exil.

LES ÉLU·E·S ARCUEIL ÉCOLOGIE

NON À LA FERMETURE DE TROIS CLASSES À DULCIE SEPTEMBER

En février et mars, des mouvements de grève et de contestation ont eu lieu au sein de l'unique collège de notre ville Dulcie September. L'équipe enseignante et la FCPE, avec le soutien de la municipalité dénoncent la baisse des dotations horaires annoncées par le rectorat pour la rentrée 2022.
Cette baisse prévoit la réduction heures d'enseignants et va provoquer la suppression de trois classes (sixième, cinquième et troisième). Ainsi, le nombre d'élèves par classe sera plus élevé.
Cette hausse des effectifs va dégrader les conditions d'enseignement et rendre difficile l'inclusion des élèves d'ULIS et de Segpa.
C'est inadmissible dans un établissement où les inégalités sociales sont très marquées.
Le Conseil d'administration du Collège s'est opposé à cette dotations horaire, la municipalité a envoyé un courrier au rectorat, une délégation (professeurs, parents, élus) a été reçue au rectorat, qui pour le moment refuse de donner des moyens supplémentaires au collège, au détriment des conditions d'apprentissage des élèves.
Essentiel dans le parcours des élèves, le Collège forme les hommes et les femmes de demain, ceux qui continueront à porter les valeurs de notre pays et lui permettront de faire vivre la démocratie et la liberté.

Solidaire POUR ARCUEIL
Marine DEALBERTO
Maryvonne ROCHETEAU

La solidarité se partage et n'exclut personne !

Le mois prochain, va être lancée l'expérimentation du Minimum municipal garanti (MMG). 40 foyers bénéficieront de cette expérimentation qui consiste à verser une somme d'argent pour que ces personnes ne soient plus au-dessous du seuil de pauvreté (885 €/mois).

Notre groupe est moteur pour porter des innovations et politiques publiques municipales en faveur du progrès social et de la solidarité. Mais après une étude de faisabilité, il s'avère que le budget nécessaire pour un tel projet serait compris entre 7 et 9 millions d'euros pour notre ville, impossible à trouver ! Aujourd'hui, 230 000 € ont pu être dégagés et 70 000 € supplémentaires seront nécessaires pour mener cette expérimentation, soit 300 000 € en tout pour toucher 40 foyers sur les 2240 Arcueillais qui pourraient être bénéficiaires de ce droit.

Ces 300 000 € vont être versés sans accompagnement social supplémentaire des bénéficiaires. Or tous les acteurs professionnels et associatifs s'accordent à dire que l'une des clés de la sortie de la précarité est l'accompagnement, l'accompagnement pour la formation, pour le logement, pour la santé, pour la garde des enfants, pour le retour à l'emploi… Nous le savons, le travail permet de sortir de l'insécurité sociale, de retrouver dignité et confiance. Ce projet de MMG ne prévoit pas d'accompagnement supplémentaire, c'est un non-sens ! De plus, ce MMG sera versé aux foyers et non aux personnes. En tant que féministes, nous sommes pour l'individualisation des aides afin que, lorsqu'il y a une situation de violences, la femme puisse quitter le conjoint sans contrainte économique. Tous ces arguments nous les avons défendus dans le cadre des débats de notre majorité sans être entendu·e·s.

Notre groupe a proposé une chose simple : notre ville a la capacité de dégager 300 000 €, mettons-nous autour de la table – professionnels, institutions, associatifs – pour voir comment ensemble nous pouvons vraiment mettre en place un plan de sortie de la précarité à Arcueil. Un plan utile à tous les Arcueillais·es. 300 000 € c'est aujourd'hui la masse salariale de notre Centre communal d'action sociale (CCAS). Imaginons si nous pouvions doubler le nombre de professionnel·le·s dédié·e·s à l'accompagnement social, avoir 5 à 6 travailleurs sociaux supplémentaires ! 300 000 € c'est aussi trois fois l'enveloppe des aides d'urgence distribuées par le CCAS, imaginons si nous pouvions augmenter ces aides. Des solutions efficaces existent ! Il n'est pas possible de mettre en place un dispositif pour lequel nous n'aurons pas les moyens de le réaliser, en excluant de fait l'immense majorité de celles et ceux qui pourraient en être bénéficiaires, y compris les personnes sans papiers. Nous défendons la vision d'une politique de solidarité qui s'adresse à toutes et tous !

Nous, ville de gauche, devons avoir en tête que la solidarité se partage et n'exclut personne ! Nous devons rester fidèles au projet universel qui était annoncé dans le programme sur lequel nous avons été élu·e·s.

ARCUEIL EN COMMUN,
ÉLU·E·S COMMUNISTES, FÉMINISTES,
ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

Shéhérazade Bouslah,
Rudy Cambier,
Carine Delahaie,
Francine Ketfi,
Ludovic Maussion,
Kévin Védie

arcueilencommun@gmail.com

La sobriété énergétique : agir plus rapidement, avec plus d'impact !

Ces dernières années, de nombreuses villes tentent de relever les défis climatiques par des mesures concrètes. Par exemple, la réduction de la pollution par celle de la place de la voiture dans les coeurs de ville ou en augmentant les offres de mobilités alternatives, la protection de la biodiversité par l'interdiction des pesticides, la lutte contre la précarité énergétique par la rénovation, la réhabilitation des logements du parc social ou encore, le déploiement de la géothermie.

Arcueil prend sa part dans cette dynamique, avec au cœur, mener des politiques publiques écologiques toujours en lien avec la réduction des inégalités. Aucune des politiques publiques que nous menons ne l'est sans être adossée d'une tarification sociale.

Pourta nt, il faut bien le dire, si notre ville propose 47% de logements sociaux, tout le monde ne bénéficie pas d'un logement social et bien souvent, à la précarité locative s'ajoute la précarité énergétique. Nous sommes responsables d'une ville pour toutes et tous, et donc, nous devons faire plus encore notamment en intensifiant les incitations aux rénovations des propriétaires privés en faisant par exemple appel au service public gratuit France Renov, mais aussi avec une exigence sans faille dans les nouvelles constructions que nous autorisons. Nous devons également, être exemplaires dans nos équipements et espaces publics.

Les réponses du gouvernement sont insuffisantes et mal ciblées. Réduire avec une aide ponctuelle la fracture de gaz ou d'électricité ne résout pas le problème des consommations de ces énergies. Pourtant, c'est bien la consommation d'énergie qu'il faut réduire.

La sobriété énergétique est une solution concrète à l'urgence sociale et écologique. Nous devons toutes et tous agir plus rapidement et avec plus d'impact.

La gravité de la guerre en Ukraine et les conséquences de la hausse des prix de l'énergie appellent une réaction politique d'ampleur rapide. Les questions climatiques ne sont pas déconnectées des enjeux géopolitiques. Au contraire, la dépendance européenne au gaz russe est une donnée essentielle du conflit actuel.

Agir pour changer de modèle de développement, c'est retrouver notre souveraineté et notre indépendance. Cela passe par la sobriété et par la solidarité renforcée et même réinventée, pour construire un futur désirable et vivable. Nous n'avons plus qu'une chose à faire collectivement : poursuivre et renforcer nos actions pour plus de justice environnementale et sociale.

Benjamin Douba-Paris
Juliette Mant
Ludovic Sot
Sophie Labrousse
Sophie Pascal-Lericq
Ulysse Lesafre

Pour aider le peuple ukrainien : www.arcueil.fr/soutien-au-peuple-ukrainien/
Permanence « info énergie » : www.arcueil.fr/permanences-info-energie-a-la-maison-de-lenvironnement

reinventons.arcueil@gmail.com **reinventons_arcueil_ensemble** **reinventonsarcueilensemble** **https://www.reinventons-arcueil-ensemble.com/**

La Décroissance, une autre voie possible

La guerre en Ukraine nous met une fois de plus face aux limites de notre mode de vie et de notre société de croissance. Notre dépendance aux énergies fossiles et la volatilité des prix de l'essence comme de l'alimentation mettent en péril notre société de consommation et finance la guerre. C'est le moment de saisir la décroissance comme une alternative pleine d'espoir pour nos civilisations. Le rapport du GIEC passé inaperçu ne dit pas autre chose … Que faut-il attendre de plus qu' une pandémie mondiale et un conflit armé à nos portes pour qu'enfin nous choisissions consciemment ce chemin de renouveau.

Groupe RESILIENCE
Contact : resilience.arcueil@zaclys.net

La responsabilité des textes des groupes politiques municipaux incombe à leurs auteur·e·s.

LISTE **UNIS POUR UN NOUVEAU SOUFFLE ARCUEIL NOTRE VILLE AVEC BENOIT JOSEPH**

La guerre en Ukraine rappelle, plus de vingt ans après la fin du conflit en ex-Yougoslavie, que la guerre pouvait revenir en Europe ; qu'elle n'est jamais une fatalité mais le choix des hommes, ou plutôt de certains et parfois d'un seul. À l'heure où les plus anciens des Arcueillaises et des Arcueillais se souviennent encore de la barbarie nazie et des rafles contre les familles juives qui ont endeuillé notre ville, cette guerre est un furieux cercle de vie, une réminiscence des bas-fonds de l'Histoire, la réouverture d'une blessure française, européenne et mondiale.

Notre ville endeuillée par l'Histoire a évidemment un devoir de solidarité et d'engagement envers toutes les Ukrainiennes et les Ukrainiens, qu'ils aient fui leur pays ou qu'ils soient restés : pour leur accueil et leur hébergement, pour l'envoi des produits de première nécessité, pour la protection des femmes et des enfants. La guerre en Ukraine force des millions d'Ukrainiens, notamment des femmes et des enfants, à fuir leur pays. Parce qu'ils sont sur les routes, sans défense et sans point de chute, ils se trouvent exposés au risque de tomber dans des réseaux de trafic de toutes natures. Les institutions européennes et les ONG alertent et doivent être entendues des États.

Cette guerre nous rappelle également la fragilité de nos modes de vie, de la paix et de nos systèmes démocratiques. Elle nous démontre que voter est important, que dans un vote se trouve l'avenir de nos enfants. Elle nous assène que les fake news viennent saper les bases de nos régimes démocratiques si nous baissons notre garde. Elle enjoint les décideurs politiques à ne jamais céder à une forme de fascination malsaine pour les régimes autoritaires, de quelque bord que ce soit. Elle oblige les élus à rigueur morale et éthique sans faille.

Elle redonne enfin du corps à l'idée européenne, à la nécessité d'une souveraineté commune. Au fond, elle dit que nous ne serons forts qu'ensemble ; que séparés et divisés, nous serions les passagers impuissants d'une Histoire qui nous dépasse de nouveau.

Erwann Calvez

Tél. : 07.78.67.67.14. | Mail : contact@arcueil-notre-ville.fr | Facebook.com/arcueilnotreville
Site internet : http://arcueil-notre-ville.fr

Commerçant·e·s, artisans et entreprises locales

RÉSERVEZ VOTRE ENCART PUBLICITAIRE

LES TARIFS

- 1/4 de page (84 x150 mm) : 400 € TTC*
- 1/8e de page (84 x 59 mm) : 120 € TTC*
- 1/16e de page (84 x 26 mm) : 60 € TTC*

*Prix valable pour une parution dans un numéro

PLUS D'INFORMATIONS

sur le site de la Ville : Arcueil.fr
Contacter la direction de la communication
communication@mairie-arcueil.fr

ANC Arcueil notre cité

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

2022

Premier tour le 10 avril
Second tour le 24 avril

Les bureaux de vote arcueillais sont ouverts de 8h à 20h

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, vous pouvez établir une **procuration** à toute personne inscrite sur les listes électorales (peu importe sa commune de rattachement).

Attention, un·e mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration établie en France.

Comment établir une procuration ?

Une nouvelle télé-procédure « Maprocuration » permet d'initier l'établissement d'une procuration à partir du lien suivant : www.maprocuration.gouv.fr
Il faut impérativement se rendre ensuite dans un commissariat, une gendarmerie ou une gare pour faire valider la procuration initiée en ligne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La carte électorale n'est pas nécessaire pour voter. En effet, si vous êtes bien inscrit·e sur la liste électorale, il suffit de se présenter au bureau de vote, le jour du scrutin, muni·e d'un justificatif d'identité en cours de validité.

MAIRIE Arcueil